



Fiches actions

Contrat Opérationnel de Mobilité Pays Adour Landes Océanes





Grands principes

Les fiches actions sont le fruit des réflexions menées tout au long du Contrat Opérationnel de Mobilité Pays Adour Landes Océanes, traduisant de façon concrète les projets de mobilités sur lesquels chacun des EPCI souhaite s'engager sur la durée du contrat, soit les 6 années à venir (2025-2031).

Les fiches actions du COM s'organisent par thématiques de mobilités et se déclinent en 6 axes sous-catégorisés :

1. Construction d'une stratégie de mobilité
2. Organisation des services de mobilité
3. Aménagements et infrastructures de mobilité
4. Coordination interAOM
5. Soutien à l'ingénierie
6. Communication et concertation

Le document se conclut par un diagramme de priorisation des actions dans le temps.

Légende

1 Priorisation forte

2 Priorisation intermédiaire

3 Priorisation modérée

Indice de priorité mentionné en bas de page des fiches actions

€ Cofinancement régional mobilisable

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
RNA				
Cdc du Créonnais				
Cdc Rurales-Entre-Deux-Mers				
Cdc des Rives de la Laurence				
Cdc des Portes-Entre-Deux-Mers				
Cdc des Coteaux Bordelais				
NAM				
SNCF G&C				
TECURBIS				

Matrice des responsabilités répartissant le rôle de chaque acteur dans la construction et la mise en œuvre de l'action

Table des axes de projet du COM Adour Océanes

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE



Axe n°1 - Construction d'une stratégie de mobilité

1.1 Plan de mobilité / Etudes de mobilité locale Axe inactif

Axe n°2 - Organisation des services de mobilité

2.1 Transports interurbains F1 | F3

2.2 Transports urbains

2.2 Mobilité partagée F5

2.3 Mobilité active F6

2.4 Transport à la demande F2 | F4

2.5 Mobilité solidaire Axe inactif

Axe n°3 - Aménagements et infrastructures de mobilité

3.1 Infrastructures multimodales Axe inactif

3.2 Aménagements intermodaux Axe inactif

3.3 Infrastructures modes doux Axe inactif

3.4 Equipements vélo Axe inactif

3.5 Sécurité et apaisement de voirie Axe inactif

Axe n°4 - Coordination interAOM

4.1 Tarifications multimodales Axe inactif

4.2 Gestion des situations dégradées Axe inactif

Axe n°5 - Soutien à l'ingénierie

5.1 Financement d'ETP « mobilité » Axe inactif

Axe n°6 - Communication et concertation

6.1 Dispositifs de concertation Axe inactif

6.2 Partenariats commerciaux et marketing Axe inactif

6.3 Diffusion de l'information des pratiques de mobilité Axe inactif

Table des axes de projet du COM Adour Océanes

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE



Maitre d'ouvrage

Priorité

Axe n°2 - Organisation des services de mobilité

F1 : Engager le SERM basco-landais

RNA

1

F2 : Créer un Transport à la Demande sur le Seignanx

RNA/CCS

1

F3 : Réorganiser la ligne 517 Bayonne – Dax

RNA

1

F4 : Conforter le Transport à la Demande Transp'Orthe

RNA/CCPOA

1

F5 : Déployer une politique d'incitation au covoiturage

CCPOA

1

F6 : Créer un service de location de vélo à assistance électrique

CCS

1



1

Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.1 Transports interurbains

Localisation : Bassin Adour Landes Océanes et Pays Basque

1 | Description du projet

Description:

Le territoire basco-landais connaît une forte croissance démographique couplé à une activité touristique dynamique, en lien avec des interactions transfrontalières croissantes.

Pour développer le report modal vers les transports en commun, la Région, le SMPBA, la MACS, le Grand Dax et les Communautés de communes du Seignanx et du Pays d'Orthe et Arrigans souhaitent adopter une feuille de route partagée pour développer un Service Express Régional Métropolitain (SERM) reposant sur l'étoile ferroviaire de Bayonne. Ce projet vise également une extension transfrontalière du réseau avec des services ferroviaires jusqu'à San-Sebastian, dont le projet EFA 155.04 TRANSFERMUGI cofinancé à 65 % par l'Union européenne à travers l'appel à projets AFOMEF POCTEFA du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027).

Le SERM basco-landais se découpe en 3 branches avec un objectif propre à long terme :

- Dax – Bayonne – Hendaye/Irun (puis San-Sebastian): fréquence à 30 minutes voir 20 minutes pour les gares principales (avec semi-directs)
 - Prolongement progressif pour assurer une fréquence à 30 minutes jusqu'à San Sebastian
- Bayonne – Puyôo – Pau : fréquence à 30 minutes en pointe jusqu'à Puyôo et à l'heure durant la journée.
- Bayonne – St-Jean-Pied-de-Port: fréquence à 30 minutes en pointe jusqu'à Cambo et à l'heure jusqu'à St-Jean.

Le projet nécessite un investissement pour améliorer les infrastructures et augmenter leur capacité, mais porte également sur l'acquisition de rames pour faire évoluer le niveau d'offre. Il porte également le besoin de création de haltes à Bidart, Tarnos et Lahonce, l'aménagement de Pôles d'Echanges Multimodaux et de pôles de proximité, la mise en place d'une tarification intégrée ainsi que la coordination des réseaux urbains TXIK TXAK, Couralin, Yego et cars régionaux avec le SERM.

Calendrier prévisionnel:

Adoption de la feuille de route: décembre 2023

Labellisation du SERM: juillet 2024

Premières augmentations d'offre: décembre 2024

Lancement du Schéma Directeur des Infrastructures ferroviaires du nœud de Bayonne: janvier 2025

Obtention du statut de SERM: S2 2025

Court-terme (2024-2026): renforcement de l'offre et lancement des études complémentaires

Moyen-terme (2027-2032): acquisition de nouvelles rames et modernisation de l'infrastructure pour poursuivre les développements d'offre

Long-terme (2032 et au-delà): renforcement supplémentaire de l'offre pour atteindre une fréquence cadencée aux 30 minutes en pointe



2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
SMPBA				
CA Grand Dax				
Maremne Adour Côte Sud				
Cdc Pays d'Orthe et Arrigans				
Cdc du Seignanx				
Région Nouvelle-Aquitaine				
Etat				
Euskadi				
Eurorégion NAEN				
SNCF R, G&C, V				
ADIF				
RENFE				

3 | Coûts estimatifs

- Renforts d'offre Axe Nive SA2020: 1 088 168€
- Renforts d'offre Axe littoral SA2025: 1 000 000€
- Schéma directeur des infrastructures du nœud ferroviaire de Bayonne: 600 000€
- Acceptation tarifaire Txik Txak + TER: 136 000€/an
- Appui AUDAP dossier SERM (50 jours): 26 000€

4 | Financements

- SA2020: 50% RNA | 50% SMPBA
- SA2025 : 50% RNA | 34% SMPBA | 9% MACS | 7% Grand Dax
- SD infras : 33,33% Etat | 33,33% RNA | 22,92% SMPBA | 4,81% MACS | 4,10% Grand Dax | 1,32% CCPOA | 0,18% CCS
- Acceptation tarifaire: 100% SMPBA
- Appui AUDAP: 20j RNA | 20j SMPBA | 10j MACS/CCS/CCPOA

F2: Créer un Transport à la Demande sur le Seignanx

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.4 Transport à la demande

Localisation : Cdc Seignanx



1 | Description du projet

Description:

La ligne régionale 536 (Saint Martin de Hinx – Bayonne) réalise historiquement 5,5 allers-retours/jour pour desservir le sud Landes. Elle a logiquement vu sa fréquentation diminuer de 80% suite à l'extension du SMPBA intégrant la commune de St-Martin-de-Seignanx, jusqu'alors principal point de charge de la ligne. Le réseau TXIK TXAK a déployé la ligne 24 (anciennement 54) en 2022 entre St-Martin et les Hauts de Bayonne, service étendu en janvier 2025 jusqu'à Bayonne – Marrac avec une offre de 14,5 AR/j cadencée à l'heure. La fréquentation de la ligne 24 est ainsi passée de 18 148 voyages (2022) à 62 294 voyages en 2024.

Avec 6 850 voyages enregistrés en 2024, soit 2,3 voyageurs par course en moyenne, la ligne ne répond plus au besoin des communes rurales desservies, dans une géographie contrainte, et présente des indicateurs financiers nécessitant sa remise en question (60€/voyage).

La Région Nouvelle-Aquitaine et la Cdc du Seignanx souhaitent conserver et adapter la desserte des communes concernées en substituant à la ligne régulière un Transport à la Demande, qui permettra de réaliser une desserte en peigne du territoire et de multiplier les points de dépose des usagers.

Modalité d'exploitation:

Maîtrise d'ouvrage Région en conventionnement avec la SPL Trans'Landes.

Calendrier prévisionnel:

S1 2025: Définition du service

Déploiement: Septembre 2025

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Région Nouvelle-Aquitaine				
Cdc du Seignanx				

3 | Coûts estimatifs

- 100 000€/an (à préciser)

4 | Financements

- RNA 50% + (4€/hab) | CCS 50%



F3: Réorganiser la ligne 517 Bayonne – Dax

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.1 Transport interurbain

Localisation : SMPBA – MACS – Grand Dax



1 | Description du projet

Description:

La ligne régionale 517 (Bayonne – Soustons – Dax) effectue 8 aller-retours quotidiens et apporte une offre aux navetteurs périurbains se déplaçant vers Dax depuis le Nord et l'Est de la MACS d'une part, puis vers Bayonne depuis le Sud du territoire. Avec 103 900 voyages en 2024, soit 15 voyageurs par course en moyenne, la ligne a essentiellement une vocation interurbaine (32% de trajets Grand – MACS, 48% MACS – SMPBA). Les trajets internes au territoire de MACS sont plus marginaux (13%).

Cette ligne permet d'assurer quelques correspondances TGV à Dax et Bayonne, mais le besoin de développer ces correspondances est un enjeu important, notamment hors saison touristique. En été, l'offre renforcée permet de mieux répondre à ce besoin.

La longueur de la ligne combinée à la saturation des voiries en entrée d'agglomérations dégrade régulièrement le temps de parcours et offre peu de souplesse pour assurer les correspondances TER ou le réseau Yégo.

Afin de fiabiliser l'exploitation de la ligne, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite engager partenarialement une réorganisation en scindant la ligne en deux (Dax – Soustons et Soorts-Hossegor – Bayonne). Le niveau d'offre pourrait être porté à 10AR/j sur chaque ligne et comporterait des extensions estivales pour répondre aux enjeux touristiques.

Cette réorganisation pourrait être phasée afin de tenir compte du développement, en parallèle du projet de SERM: réflexion sur des lignes de Cars express, positionnement des offres TER, TIU et TCU, tarification associée.

Calendrier prévisionnel:

Définition du futur service et du plan de financement : S2 2025/S1 2026

Déploiement: Septembre 2026

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Région Nouvelle-Aquitaine				
Maremne Adour Côte Sud				
SMPBA				
CA Grand Dax				

F3: Réorganiser la ligne 517 Bayonne – Dax

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE



3 | Coûts estimatifs

- Surcoût d'exploitation estimé à 300K€/an

4 | Financements

- A définir selon règlement d'intervention sur le renfort d'offre

F4: Conforter le Transport à la Demande Transp

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.4 Transport à la demande

Localisation : Cdc Pays d'Orthe-et-Arrigans



1 | Description du projet

Description:

La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans animent un service de Transport à la Demande arrêt-à-arrêt ouvert aux habitants et aux PMR. Il permet de connecter 2 zones pour desservir Peyrehorade d'une part, Dax et Orthez selon les jours entre le mardi et le samedi. Le service fait l'objet d'une modulation tarifaire afin de proposer un aller/retour à 2€ vers Peyrehorade et 3€ aller/retour vers Dax et Orthez. Le TAD Transp'Orthe a réalisé 5758 voyages en 2024.

Modalité d'exploitation:

Maîtrise d'ouvrage Région en conventionnement avec la SPL Trans'Landes.

Calendrier prévisionnel:

Service déjà opérationnel

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Région Nouvelle-Aquitaine				
Cdc Pays d'Orthe-et-Arrigans				

3 | Coûts estimatifs

- Coût annuel: 113 000€
- Modulation tarifaire: 11 000€/an

4 | Financements

- RNA 60% | CCPOA 40%
- Tarification: CCPOA 100%



F5: Déployer une politique d'incitation au covoiturage

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.2 Mobilité partagée

Localisation : Cdc Pays d'Orthe-et-Arrigons

1

1 | Description du projet

Description:

Sur le territoire communautaire, 89,9% des actifs se rendent au travail en voiture et 88% sont seuls dans leur véhicule. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la population, la Communauté de commune souhaite encourager la pratique du covoiturage pour les déplacements domicile-travail de courte distance.

Dans le prolongement de la réalisation de l'aire de covoiturage d'Orthevielle, le développement d'un service de covoiturage cible le déploiement d'une application de mise en relation et de réservation couplé à la distribution d'incitations financières aux covoitureurs et des actions de communication auprès des habitants et entreprises du territoire.

Les incitatifs financiers s'adressent aux conducteurs (2€ par trajet et par passager pour les trajets de 5 à 20km, 0,10€ par kilomètre par trajet pour les trajets de 20 à 30km et 3€ pour les trajets > à 30km. L'incitation permet également au passager de bénéficier d'un trajet dont le reste à charge est de 0,50€ quel que soit la distance.

Mode d'exploitation:

Externalisation → marché attribué à l'opérateur BlablaCar Daily

Calendrier prévisionnel:

Délégation de compétence: août 2024

Déploiement: 15 octobre 2024

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Cdc Pays d'Orthe et Arrigons				
Région Nouvelle-Aquitaine				
DDT			Fonds Vert	

3 | Coûts estimatifs

- 5000€HT : accompagnement collectivité et entreprises
- 5000€HT : commission au trajet
- 15 000€HT: Incitation financière des trajets

4 | Financements

- Financement à 100% CCPOA dont 50% de Fonds Vert



F6: Créer un service de location de vélo

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.3 Mobilité active

Localisation : Cdc du Seignanx

1

1 | Description du projet

Description:

La Communauté de communes du Seignanx est partiellement inscrite dans la conurbation bayonnaise, 3 de ses 8 communes sont par ailleurs membres du SMPBA au regard de leur densité. L'arrière-pays est marqué par une densité plus faible et des pôles urbains moins importants. Les 5 communes de l'est du territoire ne bénéficient pas des services proposés par le SMPBA, notamment d'un service de location de vélos. Pour accompagner les habitants dans la transition écologique de leurs déplacements, la Communauté de communes souhaite mettre en place un service de location de vélo en longue durée. L'objectif est d'inciter à la pratique régulière du vélo et l'adoption de ce mode de déplacement, en donnant la possibilité de l'essayer dans de bonnes conditions.

Le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) sera ouvert aux habitants des 5 communes non-membres du SMPBA (Biaudos, Biarrotte, St-André-de-Seignanx, St-Barthélemy et St-Laurent-de-Gosse) grâce à une flotte d'une quinzaine de VAE louables sur une durée de 2 à 6 mois.

Mode d'exploitation:

Achat des vélos et maintenance → Externalisation

Stockage et gestion du service → En régie

Calendrier prévisionnel:

Délégation de compétence: été/automne 2025

Déploiement: septembre 2025

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Région Nouvelle-Aquitaine				
Cdc du Seignanx				
ADEME			AVELO 3	

3 | Coûts estimatifs

- 200 000€ sur 4 ans

4 | Financements

- Financement à 100% CCS
- Subventions: ADEME (AVELO3 – 50% du coût d'acquisition des vélos plafonné à 36.000 €)

Priorisation des actions dans le temps

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_105-DE

